

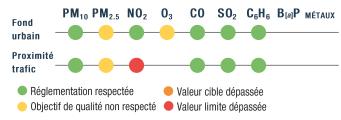
surveiller, prévoir, informer pour agir sur la qualité de l'air en Occitanie

### Évaluation de la qualité de l'air en 2023 sur le territoire du **Grand Montauban**

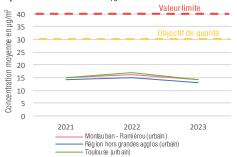


### L'air que l'on respire

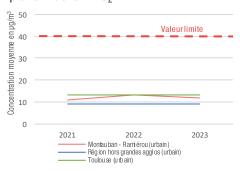
### Situation réglementaire



### Évolution pluriannuelle - PM<sub>10</sub>



### Évolution pluriannuelle - NO<sub>2</sub>



### Exposition chronique de la population\*



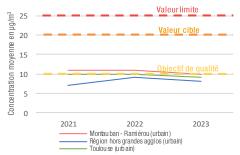
Nombre de personnes exposées à un dépassement de l'objectif de qualité
Nombre de personnes exposées à un dépassement de la valeur cible
Nombre de personnes exposées à un dépassement de la valeur limite

### Qualité de l'air sur le territoire

En 2023, la qualité de l'air s'améliore de manière perceptible sur le territoire du Grand Montauban par rapport à 2022. Les concentrations de dioxyde d'azote ( $NO_2$ ), polluant principalement lié au trafic routier, diminuent de 13% en situation de fond. Les niveaux de particules en suspension ( $PM_{10}$ ) reculent de 9% et ceux de particules fines ( $PM_{2.5}$ ) de 8%. Pour l'ozone ( $O_3$ ), tous les indicateurs montrent une forte baisse par rapport à l'année précédente.

Malgré cette amélioration, certains seuils réglementaires vis-à-vis de la protection de la santé ne sont pas atteints. Ainsi entre 200 et 350 habitants à proximité de certains axes routiers sont exposés à des concentrations de dioxyde d'azote supérieures à la valeur limite. Plus de 18750 personnes sont impactées par des concentrations de particules fines qui ne respectent pas l'objectif de qualité. L'ozone reste également un polluant à enjeux et tous les habitants du département sont exposés à un dépassement de l'objectif de qualité.

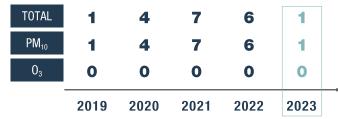
### Évolution pluriannuelle - PM<sub>2.5</sub>



### Évolution pluriannuelle - 03



### **Exposition ponctuelle** (nombre d'épisodes de pollution)



### Indices de qualité de l'air (distribution annuelle)



### Les sources de pollution





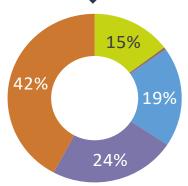
PARTICULES FINES

INFÉRIEURES À 2,5 MICROMÈTRES

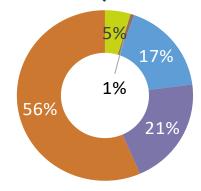
OXYDES D'AZOTE



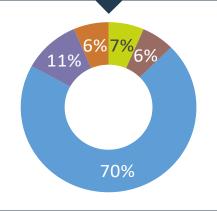








Part des émissions







Évolution 2020 -> 2021



**Évolution 2020 -> 2021** 







Émissions / Habitant



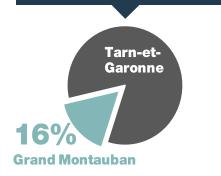
Émissions / Habitant







Part du territoire



Part du territoire



En 2020, la crise sanitaire et les restrictions mises en place pour y faire face ont entraîné une baisse inédite des émissions polluantes. Les données de l'inventaire des émissions 2021 présentées ici montrent des hausses importantes qui sont liées à la reprise des activités humaines.



### Part des émissions 12% 4% 4% 4% 4% 4% 4% 4% 4% 4% 4%

### Évolution 2020 -> 2021



### Émissions / Habitant



### Part du territoire



\*t<sub>eqC02</sub>: tonne équivalent CO<sub>2</sub>

### Principaux leviers d'actions

### Le résidentiel

 $\mathbf{56\%}$  des  $PM_{2.5}$  et  $\mathbf{42\%}$  des  $PM_{10}$  sont émis par le

résidentiel. Ce secteur est le premier émetteur de particules sur le territoire du Grand Montauban. Le chauffage, notamment l'usage d'anciens appareils au bois peu efficaces, est à l'origine d'une part importante des particules émises. L'isolation des logements, le renouvellement des dispositifs de chauffage et un accompagnement aux bonnes pratiques contribueraient à réduire les émission.

### Les transports



70% des NO<sub>x</sub> et 51% des GES sont émis par les transports.

Les émissions de NOx et de GES totaux par ce secteur sont en hausse en 2021 suite à la reprise des activités après la période de crise sanitaire (trafic routier en hausse de plus de 18 % sur le territoire). Les émissions de GES viennent s'inscrire dans la tendance observée depuis plus de 10 ans, l'année 2020 présentait un décrochage exceptionnel qui ne se confirme pas en 2021.

### L'industrie



24% des PM<sub>10</sub> et 21% des PM<sub>2.5</sub> sont émis par l'industrie.

Le secteur industriel est le deuxième contributeur aux émissions de particules sur le territoire. Les particules sont principalement issues des carrières, sablières et autres activités de transformation des matériaux (scieries). Des actions menées avec les industriels pourraient conduire à une réduction des émissions de ce secteur.

### Pour bien comprendre

Émissions et concentrations de polluants, ce n'est pas la même chose



Les **émissions de polluants** correspondent aux quantités de polluants produites et rejetées par les activités humaines. Elles sont exprimées le plus souvent en **kilogrammes ou tonnes par an**.



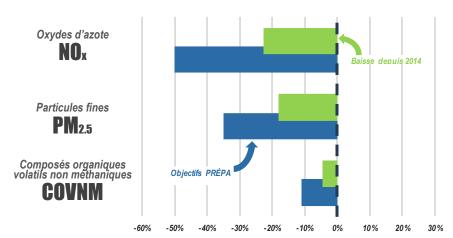
Les concentrations de polluants caracterisent la qualite de l'air que l'or respire : une fois dans l'atmosphère les polluants peuvent se disperser avec le vent, se transformer, interagir entre eux. Elles s'expriment généralement en microgrammes par mètre cube (µg/m³).

De quoi se compose un polluant ? Quel est son impact sur notre santé ou sur l'environnement ?

Consultez les réponses sur notre site internet : www.atmo-occitanie.org

### Émissions de polluants atmosphériques et objectifs PRÉPA

Évolution des émissions de polluants atmosphériques en 2021 par rapport à 2014





Le Plan National de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PRÉPA), adopté en 2017 et révisé en 2022, fixe des objectifs de réduction des émissions des principaux polluants à l'horizon 2030. Ces objectifs nationaux sont ici retranscrits à l'échelle du territoire.

Les évolutions des émissions sont évaluées à partir de l'année 2014 prise en référence.

### Le territoire est-il sur la bonne trajectoire en 2021 ?

Oxydes d'azote NOx

Particules fines

OH

OH

 $PM_{2.5}$ 

Ammoniac NH<sub>3</sub>

NON

Dioxyde de soufre **SO**<sub>2</sub>

NON

Les émissions évaluées en 2021 pour le territoire sont identiques à celles attendues en 2021 selon la trajectoire ciblée par le PRÉPA.

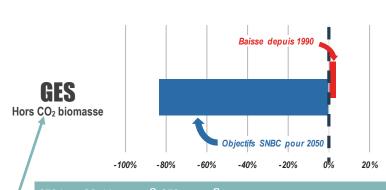
Les émissions évaluées en 2021 pour le territoire sont inférieures de 11 % à celles attendues en 2021 selon la trajectoire ciblée par le PRÉPA.

Les émissions évaluées en 2021 pour le territoire sont supérieures de 16 % à celles attendues en 2021 selon la trajectoire ciblée par le PRÉPA. L'agriculture et les installations de traitement de déchets (compostage, eaux usées...) sont les principales sources d'ammoniac. L'estimation de l'évolution de ces émissions et la transposition des objectifs nationaux de réduction des émissions polluantes à l'échelle locale peuvent être entachées d'incertitudes en raison de l'absence de données d'activité détaillées pour le territoire.

Les émissions évaluées en 2021 pour le territoire sont supérieures de 21 % à celles attendues en 2021 selon la trajectoire ciblée par le PRÉPA. Les émissions de dioxyde de soufre sont liées à plusieurs sources, notamment industrielles. Les variations dans les quantités émises déclarées peuvent fortement impacter la tendance constatée. Les quantités de SO<sub>2</sub> émises ne présentent pas d'enjeux particuliers sur ce territoire.

### Émissions de Gaz à effet de serre et objectifs SNBC

Évolution des émissions de gaz à effet de serre en 2021 par rapport à 1990



SNBC?

La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), révisée en 2020, définit des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Ces objectifs nationaux sont ici retranscrits à l'échelle du territoire. Toutes les évaluations sont réalisées conformément aux modalités SNBC (Scope 1, hors GES biomasse). Les évolutions des émissions sont évaluées à partir de l'année 1990 prise en référence.

### Le territoire est-il sur la bonne trajectoire en 2021?

Hors CO<sub>2</sub> biomasse

NON

Les émissions de gaz à effet de serre évaluées en 2021 pour le territoire sont supérieures de 39 % à celles attendues en 2021 selon la trajectoire ciblée par la SNBC.

### Zoom sur le transport routier

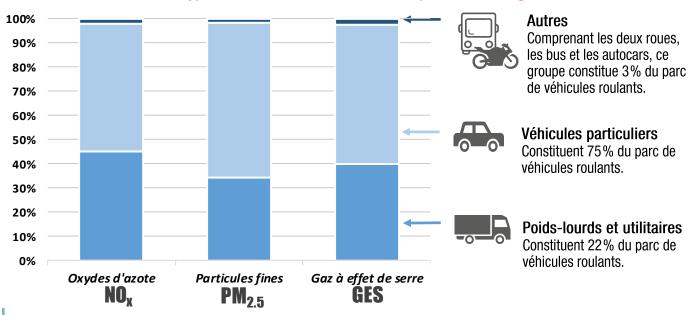
Évolution des kilomètres parcourus sur le territoire

Évolution 2020 -> 2021



18,4%

Contribution des différents types de véhicules aux émissions de polluants et de gaz à effet de serre



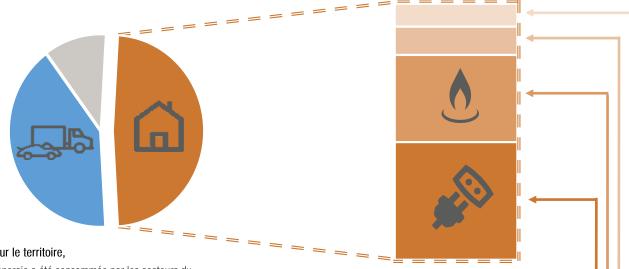
### Zoom sur la consommation énergétique



Évolution 2020 -> 2021



Quels sont les secteurs les plus énergivores du territoire ?



### En 2021 sur le territoire,

48 % de l'énergie a été consommée par les secteurs du résidentiel et du tertiaire,

41 % par le transport,

11 % par l'industrie, le traitement des déchets ou l'agriculture.

Le mix énergétique consommé par les secteurs résidentiel et tertiaire en 2021 se décompose comme suit :

46 % d'électricité:

34 % de gaz naturel;

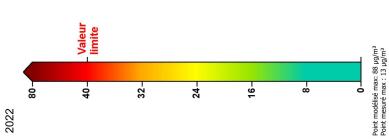
11 % de bois et déchets assimilés.

9% de pétrole ou de gaz de pétrole liquéfié;

# L'exposition chronique au dioxyde d'azote\*

Situation du NO<sub>2</sub> pour la protection de la **santé** (en µg/m³ - Moyenne annuelle)

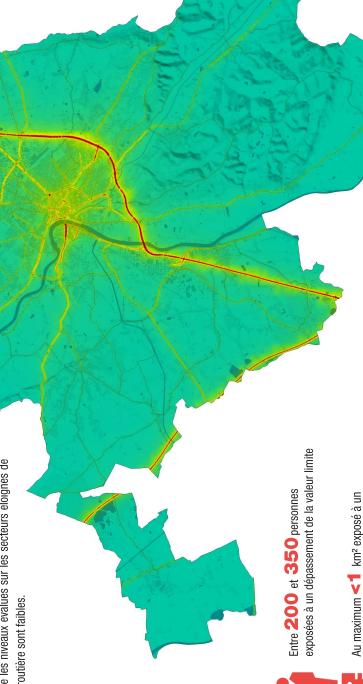
Les principales zones impactées



Le trafic routier est responsable de 70 % des émissions d'oxydes d'azote sur le territoire du Grand Montauban. Les plus fortes concentrations en dioxyde d'azote se rencontrent donc aux abords immédiats d'axes de circulation majeurs comme les autoroutes A20 et A62 (en limite ouest de l'agglomération).

D'autres voies urbaines telles que l'Avenue Aristide Briand, la Rue Sainte-Claire ou la Place de la Libération sont également touchées par des concentrations élevées à cause d'une configuration locale défavorable à la dispersion du polluant.

Nous pouvons remarquer que les concentrations en dioxyde d'azote diminuent rapidement lorsque l'on s'éloigne des sources et que les niveaux évalués sur les secteurs éloignés de la circulation routière sont faibles.



Données qui intègrent les incertitudes du modèle et qui recourent à des estimations sur l'activité humaine. Pour le NO<sub>s</sub> données estimées entre 35 et 40 µg/m:

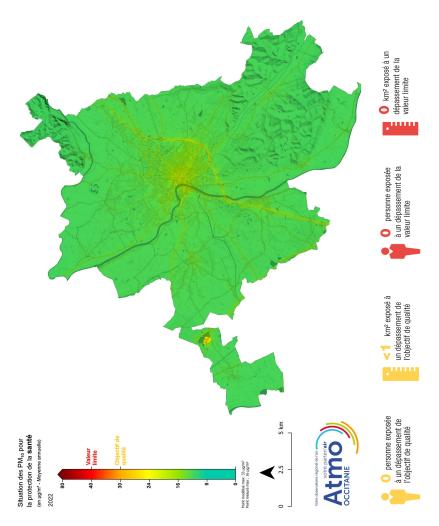
dépassement de la valeur limite

5 km

Votre observatoire régional de l'air

# L'exposition chronique aux particules\*

### Particules en suspension (PM<sub>10</sub>)



## Les principales zones impactées

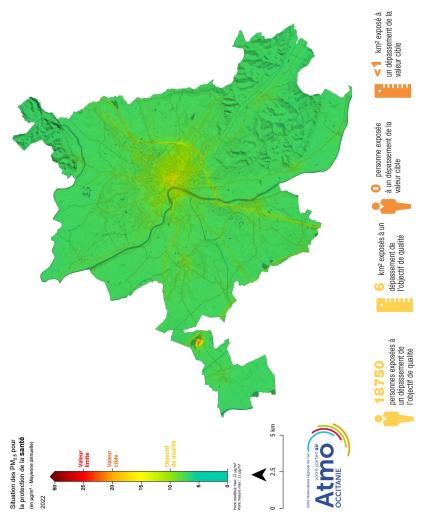
Concernant l'exposition aux particules en suspension inférieures à 10 micromètres, la valeur limite et l'objectif de qualité sont respectés sur l'ensemble des zone habitées.

Les concentrations les plus élevées s'observent en cœur de ville ainsi qu'au niveau des grands axes routiers. Le chauffage des logements et, dans une moindre mesure (voir p°2) le trafic routier, sont les principales sources de particules en suspension sur l'agglomération.

Remarquons à l'ouest de la carte une surface relativement circonscrite indiquant de fortes concentrations, il s'agit d'une carrière de graviers. Le secteur impacté est circonscrit au périmètre de l'exploitation et aucun habitant des environs n'est exposé à un dépassement des valeurs réglementaires.

# \* Données qui intègrent les incertitudes du modèle et qui recourent à des estimations sur l'activité humaine.

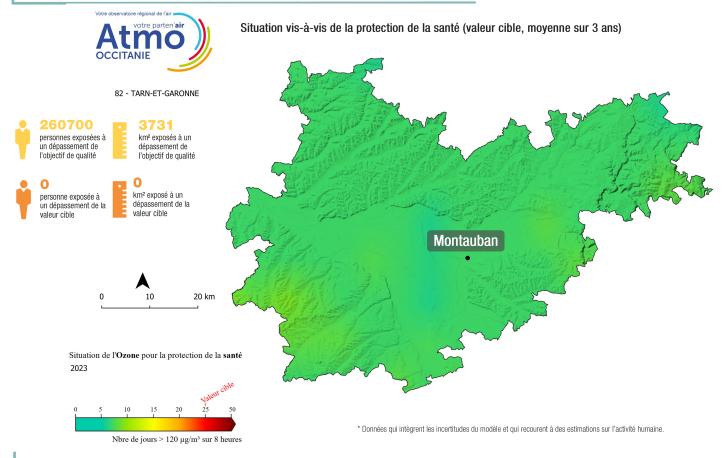
### Particules fines (PM<sub>2.5</sub>)



## Les principales zones impactées

L'objectif de qualité pour les particules fines inférieures à 2,5 micromètres n'est pas respecté et 24 % de la population est exposée à un dépassement. Contrairement au dioxyde d'azote, les sources multiples rendent les niveaux de particules fines relativement homogènes sur le territoire de l'agglomération. Notons toutefois, comme pour les particules en suspension, que les concentrations sont un peu plus élevées autour des axes routiers et que certaines exploitations, comme la carrière de graviers à l'ouest, se détachent.

### L'exposition chronique du département à l'ozone\*



### Pour aller plus loin, en 2023

- Accompagnement de l'agglomération dans le suivi de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). La réalisation d'une campagne de mesure multi-sites du dioxyde d'azote a permis la mise à jour des cartographies de concentrations des principaux polluants.
- Mise à disposition de données sur les émissions de polluants et de gaz à effet de serre. Un rapport complet permettant un suivi émissions polluantes sur l'agglomération et présentant les enjeux en termes de qualité de l'air a été présenté aux acteurs locaux et publié sur notre site internet. En 2024 ce travail sera actualisé avec les données les plus récentes disponibles (2021):
  - Agglomération du Grand Montauban : Évaluation de la gualité de l'air, 2021 (Synthèse)
- ⇒ Maintien d'un dispositif d'évaluation des concentrations de pesticides dans l'air dans un environnement agricole de polycultures (arboriculture et grandes cultures).

### **Perspectives 2024**

- ⇒ Mettre en œuvre des mesures de carbone suie (black carbon) à Montauban. Le suivi de ce polluant permet de mieux connaître la contribution du chauffage au bois et du trafic routier à la pollution aux particules fines.
- Déployer un moyen de mesures à proximité du trafic routier. L'abaissement des seuils prévus par le projet de révision de la directive européenne nécessite une connaissance renforcée des concentrations de polluants sur les secteurs les plus exposés.
- ⇒ Poursuivre l'accompagnement du Grand Montauban dans le suivi de son Plan PCAET en renouvelant les indicateurs d'émissions et les cartographies.

### Valeurs réglementaires et recommandations OMS

POLLUANT	TYPE	PÉRIODE	VALEUR	MODE DE CALCUL	
Particules en suspension de diamètre < 10 micromètres		ōōéé <sub>t</sub> éldídé	čiugaj Bố ú	ບັດບຸສູດຂໍ ເປັນຢູ່ເຄັນຢູ່ບໍ່ບໍ່ບໍ່ໄດ້ໄດ້ ຕົວທຸກ ປີຂໍ້ ທຸກປີເຂົ້າໄດ້ເປັນເປົ້າໄດ້ຄຸດຄໍຄຸດໄດ້ໄດ້	
		ōōééj¢làlá	ûwynj đố º	Ş pælijā	
		ōōéé#£làlæ	čiuguj žõ ii	Ş pdēcōé	
		ōōééy£làlæ	úй <b>у</b> н <i>Ё</i> б <sup>а</sup>	Ş pdēcēé	
Particules en suspension de diamètre < 2,5 micromètres		ōōééj¢lälőé	йй <b>у</b> у 85°	Ş pdēcōé	
		ōōéé <sub>l</sub> ¢lälő	ப்ப <b>ரு</b> ப் சீல் ம	Ş pdéőőé	
		ōōééj¢lälőé	úwynj Bố º	Ş pdőőőő	
		ōōéé <sub>t</sub> éldíði	ünyaj Bő a	\$ pæfőőé	
Dioxyde d'azote		ōōéé#tlälő	йииныі ёб а	ບ່ນບູ່k ຂົ້2 ເຂົ້າໃໝ່ຄົງຢູ່ຄັ້ນ ປີເປີເຂົ້ວ ຂ້ວນສູ ປີຂັນຄຸນໄປໂຮ້ຕີບູ້ນີ້ ປົ່ນນີ້ຄວີຄໍອົງຢູ່ໃຕ້ເຂົ້	
		ōōééytlälőé	ûwynj đố º	Ş pdēloōlē	
		ōōéé <i>l</i> ¢làlŒ	йшний бо "Hit pall	Ş pæ€ōōé	
		ōōéé#tlälő	úwyni đố á	Ş patroōr	
Ozone		ùķ	úйи <b>у</b> ыі Ёб а	5 pæloden dillbremdneenilleleidleindrigeleidleinbrigeleidle Doeleidleidleid pæloden litzdeleid verbuit och	
		ùŘ	úйи <b>н</b> ыі <b>ё</b> 5 а	Ş ρ <b>ά</b> δοδ <b>ή διλί</b> δι <b>ξ</b>	
		ùķ	йии <b>н</b> ы во а	Λάσείψο Δαΐο Δσέμανεισίαλητε	
		ùķ	üllyəyi 👸 ü	Ş ρ <b>σ</b> έδοδέψ <b>Φ.Χ.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.Ι.</b>	
		Ė ź μιύθια Ο ε μιύθια	άὰ <b>н</b> ши <b>н і</b> і́	ΠΦΈζυμνίωμκές ιδιφό η Γνου <sup>άνη</sup> έδης ραδόδες διαξικά εξην υμμίδιν	
		Ε΄ έ μιύθια Ο Έ μιύθια	йнисинні ё́5 °ё́к	<b>Λβά</b> ξο <b>μ</b> Ου∦έξυθη έδη Οου <sup>με</sup>	
Dioxyde de soufre		ōōêĕ#£ľälŒ#	ййи <b>н</b> ы ёб а	ŭΩ∰κέ∠τ <b>ε</b> ὐΦΕΦΕὖΟΩΓΕΟ ΕΟΛΗΣΥΦΟΓΕΟ	
			άἄἀ <b>μμ</b> ị <b>Ē</b> 5 α	Ş pæliololeyna va Údhvelglyoleyi Úlydleyi Úlvelyya vydleyiyya v	
		ōōéé#tlälæ	йш <b>ун</b> і ё́б °	\$ рабоббу	
		Ε΄ Σημώθωη Ο Σημώθω	ŭugaj ĝõ û		
		ōōééj¢làlæ	ůvyný ểố º	Ş pælőőőé	
Monoxyde de carbone		ùŘ	ώω <sub>χ</sub> ο į ές °	ς Údló źó μφοΣιδιŰθΕίψ ςΙΕΨΙΝΗ ραΒοδεή ΦΙΔΙΔονΕ	
Benzo[a]pyrène		ōōéé <sub>l</sub> ¢làlæ	نَسِوَا قُتْ ا	Ş pdĕōōé	
Benzène		ōōééy¢lälőé	üyaj Éő a	Ş pdēcōčé	
		ōōéé#tlätő	йни ё́5 °	Ş pdeőőőé	
Plomb		ōōéé <sub>t</sub> ¢làlŒ	ப <b>ற்கு</b> பு கீ் ்	Ş pdēlōōlē	
		ōōéé¢tlälőé	ицай <b>н</b> ыў Во́	Ş pælikolok	
Arsenic		ōōéé#tlätő	üyőį 👸 a	Ş pdēcōčé	
Cadmium		ōōééyt/d/Œ	ŬψĐį ĒΘ <sup>©</sup>	Ş pdēlōōlē	
Nickel		ōōéé#tläl@	йцфі ёб :	Ş pdĕőőé	

μg/m³ = microgramme par mètre cube, ng/m³ = nanogramme par mètre cube, mg/m³ = milligramme par mètre cube

(1) La moyenne glissante est calculée toutes les heures. Les procédures d'information ou d'alerte sont mises en œuvre selon les modalités décrites par les arrêtés préfectoraux en vigueur et/ou la procédure interne de gestion des épisodes de pollution. (2) Le maximum journalier de la moyenne sur 8 heures est sélectionné après examen des moyennes glissantes sur 8 heures, calculées à partir des données horaires et actualisées toutes les heures. Chaque moyenne sur 8 heures ainsi calculée est attribuée au jour où elle s'achève : la première période considérée pour le calcul sur un jour donné sera la période comprise entre 17 heures la veille et 1 heure le jour même et la dernière période considérée pour un jour donné sera la période comprise entre 16 heures et minuit le même jour. (3) L'AOT40, exprimé en  $\mu g/m^3$  par heure, est égal à la somme des différences entre les concentrations horaires supérieures à 80 µg/m³ (soit 40 ppb) et 80 µg/m³ en utilisant uniquement les valeurs sur une heure mesurées quotidiennement entre 8 heures et 20 heures, durant une période donnée. (4) Moyenne de la concentration maximale journalière d'ozone en moyenne sur 8 heures pendant les six mois consécutifs où la concentration d'ozone en moyenne glissante sur six mois est la plus élevée.

### Valeur limite dépassée

La valeur limite est un niveau à ne pas dépasser si l'on veut réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement.

### Valeur cible dépassée

La valeur cible correspond au niveau à atteindre dans la mesure du possible sur une période donnée pour réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement.

### Objectif de qualité non respecté

L'objectif de qualité est un niveau à atteindre à long terme afin d'assurer une protection efficace de la santé et de l'environnement dans son ensemble.



Correspond à une recommandation de l'Organisation Mondiale de la santé

### Seuil de déclenchement des épisodes de pollution

POLLUANT	TYPE	PÉRIODE	VALEUR	MODE DE CALCUL		
Particules en suspension de diamètre < 10 micromètres		ŭūk	ப்பூஷ் <b>ந்</b> ்	ς ραθοδέμησε σο Οιάλητα		
	4	ŭūk	ப்ப <b>ஆ</b> ர் ஹீ்	Зōң:Ülgdéңbéülliklőcéndzy géüÜltéő éövlik ülüngsüllepöltéczviji		
		ŭūk	ŭωψή Ēσ º	Ş pdĕōōéyyaz iō Úthriĕ		
		ŭūk	பெயூவு கூட்	Ş ράξοδέμης το Úthrit		
Particules en suspension		ŭûk	ώϊψο̂ί εξο «Η	Ş ρ <b>σ</b> έδδέ <b>ι</b> χού το Ûλλητέ		
de diamètre < 2,5 micromètres		ΑÛΥΝΦΟΣΙΚΙΙΦΟΝΝΙΙΦΟΝΕΙ ΦΟ ΘΟΝΙΝΡΟΝΙΙΔΙΟΙΥΕ				
Dioxyde d'azote		ŭŘ čpočlěčá vlácí v	а́ши <b>у</b> мі ё́б <sup>а</sup>	Ş ραξοδέ <u>ι</u> κ ραλίτε		
	4	ОрШій	йшиниі ёб й	3ō@ÛŊĠijĠIJĬĊŴŌĊĠŊŹij ġĠŭŰŨĠŎĠŌŴŔŨijĸŖĬŨŖŖŎŨĠĊŹŴŨ		
		ОрШій	йшиниі ёб й	Ş pæliolejik pullul		
		ŭūk	ŭiupoj 🛍 "	ς ραξοδέμηνα το Δάλητικ		
Ozone		Opúlië	شكس <b>اب</b> ا قَقْ	3ō ệ Û lợi ề lợi Cố cá giá 2 H giá Ú Ú Bắc đó Mặt Viện phá thế phi thố 2 Mỹ V		
		ŭk ĉpōùlêcz whaeù	ατουμή έξο ο	\$ ραξοδέμ, ρτύτε		
		ŭŘ čpoděčž vlášů	йии <b>н</b> ү вэ а	\$ ραξοδέμ, ρτύτε		
		ОрШій	йüи <b>у</b> ү <b>ё</b> 5 °	Ş pæ̃ōōéjk pulite		
		Opúlie	úùυ <b>μ</b> ν ἔοῦ ἀ	Ş pdēōōéji, palitie		

µg/m3 = microgramme par mètre cube

Les procédures en cas de dépassement des seuils sont déclenchées selon les modalités décrites par les arrêtés préfectoraux en vigueur et/ou la procédure interne de gestion des dépassements des seuils d'information et d'alerte.



Niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population et à partir duquel des mesures doivent immédiatement être prises

### Seuil de recommandation et d'information

Niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé des groupes de personnes particulièrement sensibles (personnes âgées, enfants en bas âge, patients souffrant d'une pathologie cardiaque ou respiratoire...) et à partir duquel des informations immédiates et adéquates sont nécessaires.

### Valeur guide OMS

Recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé

### exique

### Fond urbain

### Proximité trafic

### NO.

NO<sub>2</sub> Dioxyde d'azote

Particules en suspension inférieures à 10 micromètres

### $PM_{2.5}$

**SO<sub>2</sub>** Dioxyde de soufre





### ATMO OCCITANIE, VOTRE OBSERVATOIRE DE L'AIR

### Quelles sont nos valeurs?

Indépendance : notre gouvernance répartit de façon équitable les pouvoirs au sein de notre Conseil d'Administration, composé de quatre collèges : l'État, collectivités, activités émettrices, associations et personnes qualifiées.

Transparence : tous les rapports et études sont mis à disposition du public sur notre site internet.

Compétence, efficacité, expertise : L'Observatoire est agréé par les services de l'État : nos travaux sont expertisés et audités par le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air, le référent technique national du Ministère.

### Abonnez-vous gratuitement sur notre site internet

- Pour être informé de la qualité de l'air dans votre commune,
- pour être alerté en cas d'épisode de pollution,
- pour connaître les actualités d'Atmo Occitanie.

### Les missions d'Atmo Occitanie

Surveiller la qualité de l'air 24h/24 en région Un dispositif régional d'une cinquantaine de sites de mesures combiné à des outils de simulation informatique permet de modéliser les rejets de polluants dans l'air.



### Prévoir la qualité de l'air

Au quotidien une prévision de la qualité de l'air sur toute l'Occitanie pour le jour même et le lendemain est réalisée.



région.

### Informer au quotidien/en cas d'épisode de pollution

les citoyens, médias, autorités et collectivités en diffusant ses prévisions et les indices qualité de l'air par commune.

Accompagner les décideurs, acteurs locaux Les évaluations menées sont mises en place au travers de conventions pluriannuelles de partenariat avec ses adhérents afin d'améliorer les connaissances sur la qualité de l'air localement et en

### Conditions de diffusion

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessible sur notre site internet.

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie. Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphique, tableaux...) doit obligatoirement faire référence à Atmo Occitanie. Les données ne sont pas rediffusées en cas de modification ultérieure. Atmo Occitanie n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

### Nous contacter

09.69.36.89.53

34470 PÉROLS

Agence de Toulouse 10 bis chemin des Capelles





